

Pour diffusion immédiate  
Le 11 janvier 2006

n° 06-006

**La Première nation de Carcross/Tagish reçoit des redevances sur les ressources pétrolières et gazières**

WHITEHORSE – Le gouvernement du Yukon a remis à la Première nation de Carcross/Tagish un chèque de 388 085 \$ en paiement de la portion qui lui revient du Fonds Kotaneelee.

Depuis l'entrée en vigueur de son entente définitive le 9 janvier, la Première nation de Carcross/Tagish a maintenant droit à ces redevances.

« Nous sommes très heureux de présenter à la Première nation Carcross/Tagish ces fonds, jusqu'à maintenant gardés en fiducie dans le Fonds Kotaneelee », a dit Archie Lang, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Avant le transfert au gouvernement territorial des responsabilités relatives aux ressources pétrolières et gazières en 1998, le gouvernement du Canada, en application de l'Accord Canada-Yukon sur le pétrole et le gaz, se chargeait de percevoir pour le compte du gouvernement territorial les redevances provenant de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières du Yukon. Le Fonds Kotaneelee est constitué des sommes perçues à ce titre durant la période visée, qui provenaient essentiellement de l'exploitation des puits de gaz naturel.

À ce jour, le gouvernement a remis aux premières nations un total de 4,2 millions de dollars tirés du Fonds Kotaneelee, ce qui comprend le montant versé à la Première nation Carcross/Tagish.

« L'exploitation des ressources pétrolières et gazières apporte nombre de retombées positives aux premières nations et à l'ensemble des Yukonnais et Yukonaises, telles que des possibilités d'emploi, de formation et d'affaires », a dit le ministre Lang. « En plus des versements du Fonds Kotaneelee, les Yukonnais et les premières nations profitent directement des recettes annuelles en redevances, et ces avantages ne feront qu'augmenter à mesure que nous développerons le secteur pétrolier et gazier du Yukon. »

« Je me réjouis d'accepter ces fonds au nom de la Première nation Carcross/Tagish », a dit Mark Wedge, chef Khà Shâde Héni. « Ces redevances nous aideront à planifier pour l'avenir et à améliorer les possibilités d'affaires et d'emploi pour nos membres. »

En application des ententes définitives, le gouvernement du Yukon remet annuellement aux onze premières nations qui ont signé leur entente sur les revendications territoriales la part qui leur revient des redevances de la Couronne.

-30-

Renseignements :

Peter Carr  
Conseiller en communications  
Conseil des ministres  
(867) 667-8688  
[peter.carr@gov.yk.ca](mailto:peter.carr@gov.yk.ca)

Tara O'Donovan  
Communications  
Énergie, Mines et Ressources  
(867) 667-5809  
[tara.odonovan@gov.yk.ca](mailto:tara.odonovan@gov.yk.ca)